

**GREVE GREVE GREVE GREVE****RENCONTRE INTERSYNDICALE du 9/11 AVEC LE DIRECTEUR GENERAL :**

**LE SNAP déplore l'absence de mesures concrètes et immédiates de la part du Directeur Général de Pôle Emploi, alors même que la mobilisation du Personnel a été très forte !**

L'intersyndicale SNAP-SNU-CGT-CFTC-SUD-FO-CFDT a été reçue à hier par la Direction Générale. Cette rencontre avait pour but de présenter à la Direction un protocole de sortie de grève faisant état de nos revendications pour cette journée de mobilisation.

Le DG ayant pris connaissance de ce protocole, voici ce qu'il faut retenir de ses réponses :

**Selon le DG**, les chiffres de cette mobilisation sont comparables à la grève d'octobre 2009, avec de nombreux sites fermés, et le chiffre ne l'étonne pas notamment du fait du projet de suppression de postes pour 2011.

Maintenant, il propose de voir avec nous comment apporter des réponses et nous préciser quelles sont ses marges de manœuvre :

- Sur la baisse des effectifs** : elle ne relève pas de sa juridiction, la loi de finances prévoit ces 1800 postes. La suppression des 300 CDI interviendra à échéance du 30/11/2011. Donc, le DG n'est pas en mesure de répondre favorablement puisque ce n'est pas de son niveau « et je n'ai aucune marge de manœuvre » nous précise-t-il.
- Sur la demande de plan de cdisation des précaires** : « je suis disposé a faire un état des lieux précis de situation, sachant que des dispositions de la CCN prévoient de rendre prioritaire la cdisation de nos collègues en CDD ». Le DG précise que l' »on a 1200 départs naturels par an de Pole emploi, donc on pourrait travailler sur cet axe là. »
- Sur l'accompagnement** : « on a des efforts à faire et je propose de mettre en place des cellules internes à pole emploi, avec un plan spécifique d'accompagnement à l'extérieur de POLE EMPLOI, pour les collègues dont le CDD ne sera pas reconduit. »
- Sur la question des 60 DE par portefeuille** annoncé par C.LAGARDE : je suis incapable de vous le garantir. En revanche, je suis conscient que concernant l'orientation, il y a des disparités régionales et dans le cadre des CDI, on fasse une priorisation sur les psychos/ATO pour couvrir les besoins. Ce recrutement pourrait être tant interne qu'externe ».
- Sur la formation** : il pense qu'il faut mettre en place des plans de formations adaptées, mais au-delà de ces intentions, le SNAP déplore toutes propositions CONCRETES !
- Sur les conditions de travail** : l'OATT prévoit une concertation sur l'organisation du travail et ses conséquences sur les conditions de travail, et il se dit prêt à ouvrir une telle concertation, et après on voit si on aboutit sur un accord,

**Le SNAP, votre syndicat d'entreprise au sein de POLE EMPLOI  
REJOIGNEZ NOUS :**

- ▶ - **Sur le bureau dédié** : « nous avons proposé un nouveau référentiel immobilier, je n'ai pas l'intention de bouger dans le sens demandé »,
- ▶ - **Sur le relogement des sites** : « je suis défavorable à des sites mixtes sur 2 sites, je suis conscient que les relogements sont une urgence, je suis d'accord pour que la planification des collègues qui sont sur 2 sites se fassent à la journée »,
- ▶ - **Sur la Négociation sur la classification** : « nous avons tardé, je suis prêt à ouvrir dès début janvier 2011 ». Là aussi, rien de bien neuf, sachant que la CCN prévoit que la négociation devait s'engager dans le mois qui suit l'agrément de la CCN, et celle-ci a été agréée depuis un certain temps ...

A l'issue de cette rencontre, l'intersyndicale nationale doit se revoir rapidement, car comme vous, le SNAP pense que les réponses du DG sont inacceptables.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant

**D'ores et déjà, et en complément des revendications intersyndicales, le SNAP demande :**

1 – de remettre sur la table le dossier sur les RPS avec toutes les Organisations Syndicales.

2 – de remettre sur la table le dossier EID et on discute avant tout nouveau déploiement, sur la base des éléments d'évaluation retirés des premières expérimentations.

3 – Au vu de la baisse d'effectif annoncée, on remet sur la table le projet d'entreprise et on revoit les objectifs à la baisse de manière à ce que les moyens soient en cohérence avec les attentes et les organisations. De ce fait, on remet à plat le principe du SMP, les modes de management et on ouvre une négociation réelle sur le projet REPERE (une suppression de sites à hauteur de 38 % ne peut pas s'imaginer sans négociation sérieuse avec les OS et sans revoir, les modes d'organisation, de management et l'offre de service dans sa globalité et son détail)

4 – D'acter un calendrier pour négocier les métiers, qualifications et classifications et les plans de formations associés.

5 – De revoir tout ce qui concerne les aides et secours aux agents ainsi que le système « œuvres sociales et culturelles » de manière à trouver un accord qui reprenne, en totalité, les avantages acquis tant dans l'ex ADASA que dans l'ex FNOS...

**Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter :**



**Laurent MERIQUE**  
Secrétaire Général  
du SNAP  
☎ 06 62 65 19 68



**Laurent BERNARD**  
Secrétaire Général  
Adjoint du SNAP  
☎ 06 67 47 46 80

**Le SNAP, votre syndicat d'entreprise au sein de POLE EMPLOI  
REJOIGNEZ NOUS :**